

la rectrice de Reims Hélène Insel mise sur le dédoublement des CP et sur l'attractivité des établissements

10-13 minutes

Pour "veiller à l'équité territoriale" dans l'académie de Reims, "nous avons déployé le dispositif du dédoublement de classes dans des écoles rurales", en ouvrant à la rentrée "un total de 42 classes [de CP] à effectifs réduits", souligne la rectrice Hélène Insel dans un entretien accordé en octobre 2018 à AEF info. Autre levier : les conventions ruralité, signées avec les 4 C.D. et déclinées au niveau des intercommunalités, qui permettent "d'inventer l'école rurale du XXIe siècle", avec l'idée de "proposer des innovations pédagogiques" contribuant à l'attractivité des territoires (expérimentation d'écoles du socle, numérique éducatif, 100 % E.A.C., internat, etc.). De la maternelle au lycée, la rectrice de Reims précise ses intentions pour les secteurs ruraux, évoquant en particulier son souhait d'y favoriser l'engagement d'enseignants via des échanges de services.



Hélène Insel, rectrice de l'académie de Reims. DR - rectorat de Reims

AEF info : Dans l'académie de Reims, le dédoublement de classes est déployé au-delà de l'éducation prioritaire, avec depuis la rentrée 21 classes concernées en écoles rurales. Dans quelles conditions avez-vous initié cette mesure ?

Hélène Insel : Les spécificités économiques et géographiques de notre académie ont fait de la lutte contre les déterminismes sociaux et territoriaux l'axe central de notre politique éducative. L'académie s'étend sur un vaste territoire qui cumule de nombreux handicaps : déclin démographique continu (1), ruralité prégnante, taux de chômage et de pauvreté parmi les plus élevés de France. Nous menons une politique ambitieuse pour assurer l'égal accès à une école de qualité dans tous les territoires et favoriser la réussite de tous les élèves scolarisés dans le premier degré. L'un des leviers mis en place à la rentrée 2017 pour atteindre l'objectif de "100 % de réussite à l'école primaire" était le dédoublement de classes de CP dans les REP+. C'est la première des justices sociales que de

permettre à tous les élèves, notamment les plus fragiles, de maîtriser les savoirs fondamentaux.

Dans notre académie, nous avons également déployé le dispositif du dédoublement de classes dans des écoles rurales, afin de veiller à l'équité territoriale. En effet, 21 classes rurales ont été dédoublées à la rentrée 2018, ce qui représente un total de 42 classes à effectifs réduits. Elles sont situées dans des territoires ruraux isolés et défavorisés présentant les mêmes caractéristiques que les réseaux d'éducation prioritaire. Les enseignants concernés vont bénéficier des mêmes formations proposées aux enseignants des classes de CP et CE1 dédoublées en REP et REP+. Cette politique a débuté il y a un an par une expérimentation dans les Ardennes, à Mouzon. Puis les IEN ont travaillé au repérage des classes pour la rentrée 2018.

L'an prochain, je souhaite une montée en puissance du dispositif au niveau des CE1. Nous avons installé en mai une mission académique ruralité, et j'ai également nommé une conseillère ruralité.

AEF info : Sur quelles bases avez-vous choisi les territoires où dédoubler ?

Hélène Insel : Nous nous fondons sur une série de critères – CSP défavorisées, fragilités économiques et sociales, taux de pauvreté, etc. – comme nous le faisons dans l'éducation prioritaire ([lire sur AEF info](#)). C'est toujours la même logique de lutte contre les inégalités. Parmi les 30 réseaux REP et REP+, le collège Pasteur de Sermaize-les-Bains est tête d'un réseau d'éducation prioritaire regroupant 10 écoles. Il s'agit du seul réseau de l'académie situé en zone rurale. Cet établissement, dont l'inauguration vient d'avoir lieu après sa reconstruction par le CD de la Marne, correspond typiquement à ce que nous voulons dans la ruralité : au-delà de ses espaces modernes et équipés pour le numérique, on peut y apprendre le latin, préparer l'Abibac franco-allemand et s'ouvrir à l'international. Il est important de bâtir dans la ruralité des établissements aussi attractifs qu'en ville. Nous ne saurions avoir une vision binaire, qui distinguerait l'éducation prioritaire du reste du territoire.

ruralité : quels moyens ?

Pour assurer "l'égal accès à une école de qualité dans tous les territoires", l'académie de Reims attribue "des moyens différenciés en fonction des disparités géographiques et sociales spécifiques aux départements", précise Hélène Insel. "À la rentrée 2018, cette politique globale nous a conduit à dédoubler 21 classes rurales, donc créer 42 classes rurales - 10 dans les Ardennes, 14 dans l'Aube, 9 dans la Marne et 9 en Haute-Marne - avec un effectif réduit d'élèves permettant une pédagogie adaptée aux besoins de chacun".

Le rectorat a aussi "poursuivi le renforcement de la scolarisation des moins de 3 ans, avec la création de 2 dispositifs supplémentaires dans des secteurs ruraux de l'Aube". La capacité d'accueil des moins de 3 ans a aussi été augmentée en Haute-Marne (avec des structures passées de 269 à 354 enfants accueillis).

AEF info : Quel est le chantier prioritaire de la mission

académique "ruralité" ?

Hélène Insel : Nous nous sommes lancés dans un travail collaboratif avec les collectivités, à travers la signature de conventions ruralité : trois ont été signées en 2017 [dans l'Aube en février, puis dans les Ardennes et en Haute-Marne], et la 4e dans la Marne l'a été début septembre [en présence du ministre de l'Éducation nationale]. Ces conventions se déclinent en Copil infradépartementaux sur la base des intercommunalités, qu'elles aient pris la compétence scolaire ou pas.

"Les quatre DASEN ont identifié chacun une école du socle à construire d'ici à la rentrée prochaine".

Il s'agit, à partir d'un diagnostic partagé, d'inventer l'école rurale du XXIe siècle. Cela peut se traduire par la mise en place de RPI (2), mais pas seulement. Il n'y a pas de modèle d'organisation unique. L'idée est surtout de proposer des innovations pédagogiques qui puissent contribuer à un regain d'attractivité du territoire. Nous développons des projets d'école du socle, en priorité dans la ruralité. La mission "ruralité" a ainsi produit un "Guide d'élaboration d'un projet d'école du socle en milieu rural", et les quatre DASEN ont identifié chacun une école du socle à construire d'ici à la rentrée prochaine. Par exemple, le pôle scolaire d'Attigny (Ardennes) dispose déjà de toutes les infrastructures nécessaires. Tout ceci nous permet d'initier la réflexion pédagogique et donne un cadre aux réflexions menées dans les quatre départements pour expérimenter les écoles du socle.

Ce dialogue avec les élus territoriaux autour des conventions est en train de s'étendre au second degré, afin de concevoir des parcours scolaires innovants et attractifs. Pour la convention ruralité de la Marne, nous avons inclus les collèges dans les échanges, et un avenant va être ajouté aux trois autres conventions ruralité.

AEF info : Au-delà de l'école du socle, quelles autres démarches territoriales le rectorat de Reims accompagne-t-il ?



Hélène Insel en visite au nouveau pôle scolaire de Mesnil-Sellières, un projet inscrit dans le cadre de la convention ruralité de l'Aube (avril 2018).

| DR - rectorat de Reims

Hélène Insel : Pour faire réussir tous les élèves, notamment dans la ruralité, il faut construire des projets qui s'inscrivent dans le développement territorial. Ils peuvent être liés à la mise en réseau écoles-collège, au renforcement du numérique éducatif [avec 19 projets labellisés "école numérique innovante et ruralité"], à l'apprentissage des langues, à la culture...

Par exemple, nous travaillons à un projet "100 % EAC", dans le cadre du pacte Ardennes en préparation. Autre illustration : un enseignement de philosophie est mis en place depuis la rentrée pour les élèves de 3e des deux collèges de Langres (Haute-Marne). Ce projet est né du constat que les Rencontres philosophiques de Langres sont un véritable atout pour le territoire. Concrètement, il s'agit pour le professeur de philosophie du lycée d'aborder un point du programme de 3e, par exemple en mathématiques, sciences ou lettres, avec l'éclairage de la philosophie, sur le thème choisi annuellement pour les Rencontres. Les deux professeurs [lycée et collège] préparent les séances ensemble, interviennent ensemble, chacun dans son champ d'expertise disciplinaire pendant le cours.

Pour renforcer l'attractivité de la scolarisation en zone rurale, les internats constituent un autre levier majeur. En Haute-Marne, l'internat du lycée de Joinville est ouvert depuis la rentrée aux collégiens du secteur, dans le cadre d'un projet éducatif et scolaire porté par tous les acteurs : région Grand Est, conseil départemental de la Haute-Marne, ville de Joinville et Éducation nationale. Il s'agit notamment de favoriser l'ouverture culturelle et la mobilité, avec des déplacements prévus vers les villes universitaires.

AEF info : Le rapport de la mission ruralité (lgen-IGAENR) a été remis cet été ([lire sur AEF](#)), alors que s'engage une mission sur "la territorialisation des politiques éducatives" ([lire sur AEF info](#)). Face aux difficultés RH constatées dans les zones rurales, sur quelles solutions travaillez-vous ?

Hélène Insel : Nous serons attentifs aux pistes avancées au niveau national. Nous faisons notamment face à un problème d'attractivité en matière d'encadrement, dans les secteurs ruraux isolés. S'agissant des enseignants, j'évoquerais l'expérimentation portée par la cellule académique en recherche-développement, innovation et expérimentation (Cardie) qui consiste à proposer des échanges de service aux enseignants, via un appel à projets annuel. Tel professeur de lycée peut, tout en gardant son poste, aller enseigner en collège. Et tel autre pourra s'essayer à l'éducation prioritaire, ou à la voie professionnelle. Dans le même esprit, permettre aux professeurs de développer des projets axés "ruralité" est une piste intéressante. J'aimerais que nous soyons proactifs sur le sujet.

Au niveau lycée, nous réfléchissons actuellement à la carte des enseignements de spécialité [dans le cadre de la réforme], et portons une attention particulière à la ruralité. Je souhaite y implanter des enseignements rares – arts, latin, numérique, etc. Si des besoins RH se font sentir demain, ce sera peut-être par des échanges de service que nous y arriverons.